

Entrevue entre Mme Erna Hennicot-Schoepges, Ministre de la Culture de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche, et les représentants de l'APEG

En vue des premières expériences de la mise en pratique du projet historique de l'Université du Luxembourg, une entrevue chez Madame la Ministre responsable semblait inévitable voire prioritaire à l'APEG. Il est clair que la phase de transition des études à la Faculté des Sciences Sociales et des Sciences de l'Education provoque de l'incertitude chez tous les concernés quant à l'avenir des études menant à notre profession. Ainsi, M. Pol Bressler et M. Marc Pletsch ont rencontré Mme Hennicot-Schoepges, ainsi que M. Germain Dondelinger, coordinateur du département "Enseignement Supérieur", afin de faire le point sur la situation et sur les projets en cours.

La séparation institutionnelle des deux formations socio-éducatives (éducateur gradué et éducateur) implique un grand travail de préparation sur le plan administratif et structurel. La création du Lycée Technique pour la formation des éducateurs s'impose depuis que les études de l'éducateur gradué ont été intégrées dans le projet de l'Université. Cette nouvelle situation constitue une chance unique pour notre profession: c'est le meilleur moment pour faire une analyse de l'état actuel de la formation, afin de l'améliorer et d'en compléter le contenu. D'autre part, Madame la Ministre déplore que l'IEES compte actuellement 256 intervenants. Un esprit de corps et une consultation adéquate entre les titulaires sont ainsi rendus impossibles.

Lors de l'adaptation des études aux conditions actuelles, il est important que l'étudiant puisse profiter de plusieurs possibilités de spécialisation lors des trois

années menant vers le "bachelor professionnel". Pour enrichir son expérience et son sens de la flexibilité, une partie de la formation devra avoir lieu à l'étranger. Par la suite, l'étudiant bénéficiant des "crédits ECTS" correspondant au "bachelor" pourra se spécialiser dans une université étrangère pour arriver éventuellement au "master", correspondant à 5 années d'études, dans un domaine précis. Cette formation socio-éducative supplémentaire n'est pas proposée à l'Université du Luxembourg. Des conventions avec différentes universités à l'étranger s'avéreront donc nécessaires.

En vue de la réalisation des nouveaux projets de la Faculté des Sciences Sociales et des Sciences de l'Education, située au Campus de Walferdange depuis le mois de septembre 2004, Madame la Ministre accorde sa confiance au recteur qui est chargé de l'exécution de ceux-ci. Dans le passé, l'ISERP a maintenu d'excellents contacts avec l'étranger, notamment avec une université au Québec. Cette expérience nous fait penser qu'une collaboration plus ouverte avec celles-ci serait bénéfique pour les futurs éducateurs gradués.

Madame la Ministre, ainsi que Monsieur Germain Dondelinger, sont d'avis qu'un changement de notre dénomination sera indispensable, afin d'éviter l'amalgame fait avec la formation de l'éducateur, qui n'est pas de niveau post-secondaire.

Dans les années à venir, l'Université du Luxembourg offrira à notre secteur des moyens qui mèneront à une recherche scientifique. Les spécificités particulières du Grand-Duché, tel que par exemple le trilinguisme, permettront de créer "un laboratoire multiculturel par excellence".

Marc Pletsch, Secrétaire Général de l'APEG